

ÉLUS MAJORITÉ MUNICIPALE

La gauche locale exige de diriger notre Ville après avoir perdu sèchement lors des dernières élections municipales. Qu'une minorité gouverne à la place d'une majorité élue par les Drancéens ? La conception de la démocratie chez les héritiers du goulag et de la pensée unique n'a décidément pas beaucoup évoluée. Les mêmes s'insurgent, réclament, crient à la dictature et exigent un gouvernement de gauche pour le pays, alors qu'ils n'ont pas la majorité à l'Assemblée nationale ! Mauvais en mathématiques ou fins manipulateurs ? Votre majorité garde le cap des objectifs fixés et pour lesquels vous nous avez largement placés en tête !
continuonsdrancyensemble@gmail.com

ÉLUS DRANCY AUTREMENT

La SEM DRANCY DEMAIN qui doit remplacer notre Office HLM ou l'amateurisme à déplorables de la majorité UDI-Macroniste. Alors que l'art 81 de la loi ELAN de 2018 imposait un regroupement des organismes HLM gérant moins de 12'000 logements, pendant 3 ans nos élus ont tout fait pour échapper à cette obligation. En 2022, la ville essaie de détruire notre office HLM pour le remplacer par une SEM privée avec ARKEA Crédit Mutuel, puis en 2023 avec le Crédit Mutuel. Ces montages considérés illégaux et n'ont pas obtenus l'agrément du ministère du logement. On nous annonce désormais l'entrée au capital de la SEM de l'aménageur SEQUANO du département que je regrette profondément mais la lutte continue.
Hacène CHIBANE contact@drancy-autrement.fr 0620652448

Note du directeur de la publication : Les lois ALUR (2014) et ELAN (2018) ont réformé le logement social. Deux scénarios étaient possibles 1) L'OPH était racheté par un Office plus grand. 2) L'OPH de Drancy fusionnait avec celui d'Aulnay-sous-Bois. La Municipalité a rejeté ces deux solutions car elles étaient défavorables aux Drancéens. La loi autorise la création d'une Société d'économie mixte (SEM) dans laquelle sont associés des capitaux publics (majoritaires) et des capitaux privés (minoritaires et obligatoires). La SEM est détenue à 83% par la ville et l'agrément est toujours en instruction auprès du ministère. Aucun refus n'a été formulé. L'objectif de cette SEM est que la commune veuille aux intérêts des Drancéens et demeure plus près de leurs besoins.

ÉLUS ENSEMBLE, DRANCY POUR TOUTES ET TOUS

Au dernier conseil municipal, la Maire a reconnu qu'à Drancy, comme dans le gouvernement où participe son parti l'UDI, l'amicale des locataires, la CNL, la plus représentative est exclue de la commission d'attribution des logements sociaux. Pourquoi ? Le règlement intérieur du conservatoire, revu, sans les parents d'élèves ! Pour la gare de la ligne 15, les habitants sont abandonnés aux promoteurs puis expropriés. Autre décision sans les habitants, l'implantation de sociétés polluantes et bruyantes sur le quartier de l'Économie. Tout est décidé dans le bureau du maire, sans les habitants. Nous devons être associés aux décisions en amont. Nous exigeons la transparence, la maire nous répond, préférer la clarté ! Mensonge, déni de Démocratie ?

Note du directeur de la publication : Conformément à la loi, le Conseil d'administration élit les représentants de la commission d'attribution des logements sociaux. Un représentant des amicales des locataires y siège, contrairement à ce qui est sous-entendu ici. Nous déplorons les mensonges de l'opposition et son refus constant de nouveaux transports en ville, qui faciliteront pourtant les déplacements des Drancéens et réduiront la pollution dans notre département. Le Maire n'a jamais autorisé l'implantation de la société VICTORIA dans le Quartier de l'Économie et multiplie les courriers au Préfet, seule autorité compétente pour exiger son départ, depuis des mois.